



Règlement du tremplin régional Golden Jazz en Nord 2017

Objet du tremplin

Le tremplin régional **Golden Jazz en Nord** est produit par l'association Jazz en Nord. Il a été créé à l'initiative de l'entreprise Golden Eyes, partenaire du Festival Jazz en Nord. Dans le même esprit que le Golden Jazz Trophy, tremplin national, Le **Golden Jazz en Nord** a pour objectif principal d'offrir des opportunités de notoriété aux meilleurs musiciens de jazz de la région Hauts-de-France et territoires limitrophes et de leur ouvrir les portes d'une carrière musicale active.

Déroulement du tremplin

L'appel à candidature sera diffusé à partir du **10 octobre 2016**, avec un dépôt des dossiers de candidature (maquette et biographie) complets **avant le 7 novembre 2016**.

Des comités d'écoute auditionneront les documents sonores fournis par les candidats et étudieront les projets artistiques proposés. 3 groupes seront sélectionnés pour participer à la finale du tremplin, qui se déroulera à la maison Folie Beaulieu de Lomme, le vendredi 20 janvier 2017. Au cours de cette soirée, les 3 groupes joueront en public et devant le jury. **Chaque groupe disposera de 30 minutes pour sa performance (installation technique comprise). Prévoir 20 minutes de concert.**

L'événement sera largement couvert par les médias « grand public » et spécialisés. Les noms des 3 finalistes du Tremplin seront rendus publics.

Jury

Le jury du tremplin **Golden Jazz en Nord 2017** est composé de professionnels de la musique. La sélection des finalistes sera annoncée le **mercredi 14 décembre 2016** après délibération. Cette décision ne pourra donner lieu à aucune réclamation ou justification. Le Prix du Jury récompensera « La Révélation du Jury *Golden Jazz en Nord 2017* ».

Dotations

1^{er} prix : décerné par le jury

Une dotation de **1.000 euros** sera décernée au Prix du Jury.

De même, le gagnant du prix du jury sera proposé au *RÉZZO*, tremplin national se déroulant annuellement dans le cadre du festival Jazz à Vienne.

2^{ème} prix : décerné par le public

Une dotation de **500 euros** sera décernée au groupe gagnant le prix du Public, présent dans la salle.

Critères de participation

Le tremplin est ouvert à tous musiciens « jazz » de la région Hauts-de-France et territoires limitrophes dont la notoriété ne serait pas avérée, dans la limite du quintet/sextet, sauf dérogation.

NB : Il est possible de s'inscrire simultanément au tremplin régional (*Golden Jazz en Nord*) et au tremplin national (*Golden Jazz Trophy* édition 2017)

Inscription

Les candidats sont invités à envoyer leur candidature par e-mail, via un lien Wetransfer (www.wetransfer.com) à l'adresse suivante :

contact@golden-jazz-en-nord.fr

La candidature devra être obligatoirement composée des éléments suivants : nom du groupe, numéro de téléphone, adresse email, présentation du groupe, visuel du groupe et titres musicaux (au format de leur choix...). **Le poids maximum des fichiers transférés via wetransfer ne doit pas excéder 30Mo.**

Pour toutes informations supplémentaires

www.golden-jazz-en-nord.fr
Tél : 03 28 04 77 68
e-mail : contact@golden-jazz-en-nord.fr

Disponibilités et prise en charge

Les candidats s'engagent à être disponibles à partir de 14 heures le vendredi 20 janvier 2017 jusqu'à minuit. Aucun frais de transports ou d'hébergement n'est pris en charge.

Matériel de scène

Les musiciens s'engagent à rapporter leurs instruments et à assurer leur matériel et effets personnels. Un backline complémentaire est éventuellement fourni par l'organisation, sauf demandes spécifiques.